

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le mardi 6 avril 2010, à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'agrandissement du bâtiment situé au 8475, avenue Christophe-Colomb.

Cette dérogation mineure permettrait d'autoriser l'agrandissement sollicité avec un alignement de construction en retrait de celui du bâtiment existant, avec 2 quais de chargement au lieu de 4, et des aires de stationnement en cour avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Montréal, ce treizième jour de mars deux mille dix.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique